

ASSOCIATION POUR LA GAUCHE REPUBLICAINE ET SOCIALE- Prométhée Chez Francis Daspe 36 cours des Fossés Appt B 3 33 210 LANGON.

Courriel: contact@agaureps.net
Site internet: www.agaureps.net

La lettre de l'AGAUREPS-Prométhée

N° 50 – Mai 2008

L'AGAUREPS-Prométhée (Association pour la Gauche Républicaine et Sociale – Prométhée) met en place une <u>Lettre mensuelle</u> destinée à diffuser l'information auprès d'un plus large public.

Sommaire du numéro 50:

- Tribune libre de Vincent MAROT « Misérable impôt! » page 2
- <u>Tribune libre</u> de Francis DASPE « <u>Indécence et morgue d'une</u> <u>politique de classe décomplexée...</u> » page 4
- <u>Tribune libre</u> de Xavier DUMOULIN « <u>Après l'Education, au tour de la Santé!</u> » page 6
- Brèves du mois d'Avril 2008 page 9
- *Une fiche d'adhésion (facultative...) pour 2008* page 16

Si vous ne souhaitez plus recevoir la Lettre du mois de l'AGAUREPS-Prométhée, veuillez l'indiquer à l'adresse suivante :

contact@agaureps.net

Misérable impôt!

Pour la plupart des représentants de la droite, et en particulier lorsque pointe une élection, l'impôt devient une calamité à éradiquer. A les entendre, il symbolise le mal absolu. Pas un programme sans une promesse démagogique de baisse d'impôt, pas un discours sans une attaque de la gauche, coupable de pactiser avec ce diable. Mais jamais un mot sur les prestations bénéfiques apportées par un niveau de contribution élevé, comme s'il n'y avait aucun lien entre les deux. Pour être élu, on mise sur l'égoïsme généralisé du genre humain plutôt que sur son intelligence. La droite parvient même à renverser les valeurs, et à faire passer pour archaïque ce qui représente pourtant une construction évoluée des sociétés modernes, pour financer, redistribuer, inciter.

La relative complexité de la fiscalité permet aux bonimenteurs populistes de débiter sans vergogne les approximations et les mensonges les plus énormes dans les médias, au nez et à la barbe de journalistes trop souvent passifs et complices. La tâche est d'autant plus facile que le PS a bien du mal à aborder courageusement ce sujet, et à affirmer haut et fort que oui, si les Français souhaitent préserver des services publics et une protection sociale de qualité, sujet d'actualité pour les retraites ou l'assurance maladie, alors il faudra y consacrer une part plus importante du PIB et augmenter les recettes, soit en éliminant des exonérations et des niches fiscales inutiles, soit en modifiant l'assiette des impôts et des cotisations, soit en augmentant leurs taux, sans doute en jouant sur tous ces leviers à la fois. Mesures complémentaires, et non antinomiques, avec la recherche d'économies sur certaines dépenses ou avec le maintien de la compétitivité, si l'on redéfinit intelligemment le financement.

A défaut d'opposition assez solide et courageuse sur ce thème, les propagandistes de l'UMP s'en donnent à cœur joie :

- On vend à tous les Français des baisses d'impôt progressif, alors que par définition elles profitent d'abord aux assujettis des tranches élevées. Plus fort encore, la réalité mathématique, camouflée, est qu'en diminuant les impôts progressifs tout en maintenant le niveau total des prélèvements obligatoires comme cela a été le cas depuis 2002, on transfère une partie de la contribution d'une minorité de Français aisés vers l'ensemble des Français.
- On laisse penser que les Français qui ne paient pas d'impôt sur le revenu ne contribueraient pas, alors qu'en ajoutant TVA, CSG et taxes indirectes, le taux moyen effectif des prélèvements pour le premier décile de la population est supérieur à 40%, et à 50% pour un salarié au SMIC dépensant tout son salaire (source Thomas Piketty, <u>l'Economie des Inégalités</u>).
- On promet de baisser de 4 points le niveau des prélèvements, soit 68 milliards d'euros, promesse inepte et intenable, mais avalée sans critique en son temps.
- On attaque les « charges » qui « pèsent » et « asphyxient » les entreprises, sans jamais expliquer qu'elles sont du salaire socialisé ou différé, et qu'elles ont un lien direct avec le financement déjà précaire des retraites, de la maladie et du chômage.
- Sommet de cynisme, on ose affirmer que la loi sur l'exonération des droits de succession profiterait à tous. On a souvent entendu Nicolas Sarkozy ou ses porte-paroles s'apitoyer d'un ton compatissant sur les plateaux de télévision : « Un père de famille qui a travaillé dur toute sa vie n'aurait pas le droit de léguer le fruit de son travail à ses enfants ? ». Message touchant et vendeur, mais mensonger. Les chiffres de l'INSEE rétablissent la vérité : en France, 50% du patrimoine est détenu par 10% de la population. Le patrimoine médian est d'environ 100 000 euros. Avant cette loi, 85% des successions étaient déjà exonérées. L'exonération supplémentaire, qui n'a touché principalement que les 15% les

plus fortunés, accélère la concentration d'un patrimoine déjà très concentré. Elle ne valorise pas le travail, mais la rente et l'héritage, comme au siècle dernier. Au-delà du caractère archaïque et nuisible de cette loi, des représentants du peuple mentent honteusement, sans contradiction.

Le mal serait moindre si ces promesses et ces mensonges n'étaient pas suivis d'actes. Malheureusement, des lois en découlent et mettent à mal notre économie et notre système de solidarité nationale.

Vincent MAROT

Indécence et morgue d'une politique de classe décomplexée...

L'appel à la mobilisation générale vient d'être lancé à travers l'Europe. Pourtant, point de conflit armé à l'horizon qui ne justifie une pareille initiative. Il s'agit seulement de la réaction des dirigeants européens saisis d'effroi devant la valse généralisée des étiquettes. L'inflation atteint en effet des taux records sur notre continent, dopée par la hausse des prix énergétiques et alimentaires : il est fait état d'une prévision de 3,5% pour l'année 2008 en cours (chiffre qui vaut pour la zone euro).

Loin de nous l'idée de sous-estimer la portée politique de la question de l'inflation : nous savons pertinemment les incidences économiques et les ravages sociaux que peuvent occasionner des dérapages inflationnistes incontrôlés! Ce qui nous chagrine quelque peu réside davantage dans la nature des remèdes envisagés qui ont non seulement toutes les chances de se révéler à l'usage pire que le mal combattu, mais surtout de produire des effets non désirés pouvant être aisément assimilés à de redoutables dommages collatéraux sociaux.

Dans la droite ligne du traité de Maastricht et de ses fameux critères de convergence qui font depuis peser une loi d'airain sur les politiques économiques européennes, la Banque centrale européenne, par l'intermédiaire de son président français Jean-Claude Trichet, vient de réaffirmer sa priorité quasi obsessionnelle de lutte contre l'inflation (et par la même occasion l'aveu de son échec tout aussi flagrant...). Alors que l'euro vient une fois de plus de battre un record face à la monnaie américaine en atteignant la barre des 1,60 dollar, la BCE, droite dans ses bottes et confite dans ses certitudes, a gardé inchangé son principal taux directeur. Les dégâts engendrés par cette politique bassement dogmatique de l'euro fort et de l'argent cher, notamment en terme de compétitivité à l'exportation, de croissance économique ou de pouvoir d'achat, sont désormais communément admis, y compris par ses plus fervents promoteurs qui considèrent que ces contraintes doivent être appréhendées comme un moindre mal et un passage obligé à une insaisissable modernisation largement idéalisée.

En cohérence de cette vision orientée de l'économie, un spectre hante nos élites dirigeantes européennes, celui d'une légitime hausse des salaires susceptible d'amortir au mieux l'impact du renchérissement du coût de la vie. On assiste de la sorte à un déluge d'exhortations incitant à la modération salariale. Les syndicats sont invités à rester mesurés dans leurs revendications salariales au nom du respect des supposés grands équilibres macroéconomiques qui, présentés tels quels, n'ont que peu de choses à voir avec l'intérêt général, et encore moins avec celui des classes populaires. C'est ainsi que la BCE craint comme la peste une contagion que pourrait provoquer la hausse actuelle des prix, jugée provisoire dans le but de rassurer les peuples, sur le niveau des salaires. Dans ce contexte, toutes les demandes de revalorisations salariales sont jugées excessives, à l'image certainement de celles portées par les ouvriers roumains de l'usine Dacia de Pitesti ou de celles obtenues en faveur des fonctionnaires par le syndicat des services allemands qui s'élèvent à environ 8% sur deux ans.

C'est que nos banquiers centraux européens, qui possèdent le soutien à peu de choses près indéfectible des différents gouvernements de l'Union européenne, redoutent avec des trémolos d'angoisse dans la voix « une spirale inflationniste ». La mention de ce soutien nous apparaît absolument indispensable si l'on ne veut pas transformer les grands argentiers européens en simples boucs émissaires des lâchetés et inélégances de nos responsables politiques, pour reprendre une formule qui a fait florès ces derniers jours. Inquiétudes sans nul

doute accentuées par une prise de conscience dont témoigne la manifestation européenne sur le pouvoir d'achat qui s'est déroulée le samedi 5 avril à Ljubljana, présidence slovène de l'Union européenne oblige. Les manifestants réclamaient également l'instauration de salaires minimum dans les pays de l'UE qui n'en imposent pas encore.

A la lueur de ces considérations, il apparaît nettement que pour certains le salaire est bien l'ennemi! C'est de ses augmentations successives arrachées par le biais de l'action politique et syndicale que proviendraient tous les maux qui affectent aujourd'hui les économies du continent européen. Il est vrai que d'autres n'ont pas hésité à aller nettement plus en proclamant plus ou moins ouvertement que l'ennemi était plutôt le salarié top exigeant en terme de rémunération de son travail, d'où la légitimation des délocalisations industrielles ou le rêve formulé à haute voix « d'entreprises sans usines sur le territoire européen ».

Les sermons culpabilisateurs répétés de manière particulièrement lancinante par la BCE et ses affidés, en plus de finir par agacer au plus haut degré les syndicats de salariés les plus modérés, convergent pour mettre opportunément en exergue une politique de classes à l'échelon européen. Celle-ci se caractérise, le mot est lâché, par un gigantesque plan concerté de rigueur qui fait la part belle aux actionnaires, aux spéculateurs et aux rentiers dont la consanguinité des relations d'affaire est souvent avérée. La question essentielle du partage des richesses (n'oublions jamais qu'au cours des deux dernières décennies 10% des richesses se sont déplacés des revenus du travail en direction des revenus du capital) est systématiquement occultée. Dans le même ordre d'idée il est piquant et révélateur de noter que la modération salariale n'est toujours pas à l'ordre du jour pour les principaux dirigeants des grandes entreprises, en dehors de propos incantatoires pour le moins sporadiques à seule finalité de se donner bonne conscience.

L'imposition d'une rigueur à géométrie variable rend d'autant plus insupportable des préconisations ainsi ressassées. Elles dévoilent dans sa crudité toute l'indécence et la morgue d'une politique de classe décomplexée, inflexible pour les catégories modestes et clémente pour les élites nanties. Elle est promue avec constance et cynisme par des personnages que l'on croirait tout droit sortis des romans de Zola ou d'un cénacle des comités des forges de siècles que l'on croyait révolus.

Des solutions alternatives existent réellement, mais toutes se heurtent à la vulgate européiste qui agit à l'égal d'un véritable verrou, au même titre que le cadre institutionnel devenu trop étriqué ou l'état de médias majoritairement contrôlés par les fabricants d'armes et les puissances financières (l'équivalent des marchands de canons et des deux cents familles d'antan?). Dans son entreprise de transformation d'une société modelée par l'action d'une mondialisation d'inspiration néolibérale, la gauche sait qu'elle devra faire sauter ce verrou que même la souveraineté populaire exprimée par référendum le 29 mai 2005 n'a pu durablement emporter, pour preuve le traité de Lisbonne qui a été resservi en catimini.

Francis DASPE

Après l'Education, au tour de la Santé!

Il s'agit d'une succession de réactions sur le thème de la santé qui sont l'œuvre de Xavier DUMOULIN.

L'actualité en la matière a été particulièrement dense et prolifique au cours des dernières semaines, sans compter les différentes approximations dans le domaine de la politique dite familiale (carte famille nombreuse de la SNCF, allocations familiales). A tel point qu'il est aisé de discerner une offensive tous azimuts de la part de la majorité présidentielle faisant suite à l'attaque en règle que subit l'Ecole.

Il n'est pas anodin de remarquer que ces deux secteurs, Education et Santé, constituent aux yeux d'organismes comme l'OCDE ou de lobbies d'inspiration libérale comme des priorités dans leur volonté d'approfondir le processus de marchandisation au motif qu'ils représentent des sources de profits juteux à effectuer par les intérêts privés.

Ces textes sont également disponibles sur le blog de l'auteur http://sr07.unblog.fr

• Larcher pointe l'hôpital public

Le rapport attendu sur les missions de l'hôpital public viendra-t-il à point conforter un système fragilisé par des évolutions mal maîtrisées ? C'est en tout cas l'espoir des professionnels réfractaires aux logiques d'empilement des réformes qui complexifient et dénaturent plus qu'elles ne dynamisent le service public favori des Français.

Ceux-ci manifestent à juste raison un attachement inébranlable à l'hôpital public, pivot permanent de notre dispositif sanitaire, dans un système de soins solidaire mais largement perfectible. Les inégalités socio-spatiales d'accès aux soins et de santé devraient interpeller les pouvoirs publics, parfois trop enclins à introduire des mécanismes pernicieux dans les règles de gestion. Les mots d'ordre de convergence tarifaire, rémunération à l'activité, simplification administrative... s'avèrent souvent détournés de leurs objectifs initiaux quand ils ne pervertissent pas un dispositif sans cesse remanié et donc difficilement lisible.

A l'heure des choix, comment tirer le meilleur parti des expériences qui libèrent l'hôpital public des tutelles et pesanteurs inutiles sans pour autant brader les missions et principes du service public ? Et comment assurer dans le même temps l'attractivité de l'hôpital auprès des publics et des professionnels soignants pour garantir la continuité, le développement et la qualité des soins.

Autant de questions qui méritent d'être préservées de visions managériales purement commerciales. La santé publique s'organise dans le temps et s'articule sur des territoires au profit de populations présentant des spécificités locales. Dans un système largement socialisé, la recherche de l'efficience n'est pas un mal quand elle s'accompagne d'objectifs d'amélioration de la qualité des soins. Les usagers, attachés par ailleurs au développement de la protection sociale dans la prise en charge de nouveaux risques (tel que la perte de dépendance), espèrent un hôpital encore plus accessible et plus humain. Quand le président annonce une thérapie du système de santé pour 2008, il ne faudrait surtout pas qu'il se trompe de diagnostic!

Xavier DUMOULIN 29 / 03 / 2008

• Relever le défi de la prévention et de l'accès aux soins de qualité

Notre système de santé, qui ne saurait se limiter à celui des soins, a fait preuve de grandes capacités qui le firent même considérer par l'OMS comme le premier mondialement ! La place de la sécurité sociale face au risque de la maladie et des accidents de travail, son évolution forte vers un système de solidarité avec la CMU, la densité du service public hospitalier et des institutions médico-sociales et la qualité des professionnels de santé comptent pour beaucoup dans cette situation.

Paradoxalement, les rapports dénoncent souvent l'inégalité de nos concitoyens devant la santé. En terme de morbidité, d'espérance de vie ou d'accès aux soins, une fracture sociospatiale continue à fabriquer de la discrimination en la matière. Dans les années 80-90, les monographies sur l'état de santé des publics en situation sociale difficile révélèrent une véritable exclusion des soins d'une partie significative de la population, ce qui inspira à la gauche, après la loi sur le RMI, celle sur la couverture maladie universelle.

En dépit de tous ces efforts la situation appelle aujourd'hui des réponses audacieuses. Il serait faux de borner l'approche au seul domaine curatif : les conditions de vie et de travail, la salubrité des logements, la qualité nutritionnelle, le bien être, l'éducation à la santé et à la citoyenneté (le comportement au volant, les violences conjugales et les mauvais traitements !) sont autant de paramètres explicatifs des problèmes de morbidité et de mortalité. Il serait donc bien illusoire de se borner au domaine curatif pour améliorer la santé de nos compatriotes, les soignants ayant aussi pour mission de promouvoir l'éducation à la santé et l'éducation thérapeutique.

Dans ce cadre, la réforme de l'hôpital n'en constitue pas moins un enjeu majeur en raison de sa place et de son rôle dans le système de soins français : recherche, formation, accès, continuité et permanence des soins, plateaux techniques, etc. Le rapport Larcher présente seize mesures qui méritent un examen détaillé dans une dynamique d'ensemble. S'il n'y a pas lieu a priori de rejeter en bloc la démarche, sous réserve d'inventaire, on se doit d'être particulièrement attentif aux modalités de rationalisation des soins dans un contexte de déremboursement des assurés sociaux, de mise à mal des services publics et d'économies drastiques au détriment de notre protection sociale. Et ceci, dans une période d'ouverture de la santé au secteur des assurances privées et aux fonds de pension, ces derniers accompagnant aujourd'hui les mutations des cliniques privées. N'y a-t- il pas pour le moins quelques contradictions dans l'objectif affiché de faciliter l'accès aux soins de qualité à l'ensemble de nos concitoyens ?

Xavier DUMOULIN 11 / 04 / 2008

• Couic-couacs, annonces en trompe-l'æil et effets d'optique

[...] Ainsi, l'annonce dimanche par la ministre de la santé du déremboursement total des frais d'optique par la sécurité sociale a provoqué beaucoup de réactions d'hostilité en ce début de semaine avant les fausses rétractations de Madame Bachelot. Il y a de quoi car les enjeux sont importants. En premier lieu pour les moins de 18 ans et les bénéficiaires de la CMU qui bénéficient encore d'une prise en charge de la sécurité sociale plus intéressante que celle du droit commun en la matière. En second lieu en raison de la brèche provoquée par une telle disposition dans le principe de la couverture des soins, certes déjà quelque peu bousculé, notamment dans ce secteur si mal remboursé. On notera d'ailleurs le caractère particulièrement inopportun de cette proposition eu égard à la faible part des dépenses d'optique dans les comptes de la sécurité sociale quand les plus nécessiteux diffèrent ou renoncent déjà aux dépenses de ce type du fait de leur manque de solvabilité.

Alors que le président vient expliquer aux Français, ce jeudi, sa réforme hospitalière, à la suite du rapport Larcher, ces déclarations ministérielles laissent plutôt sceptiques sur la volonté de promouvoir l'accès aux soins pour tous, mission essentielle de l'hôpital public. Plus que de communication, il s'agit bien là d'une question politique de première importance sur laquelle le président a déjà donné le ton avec l'instauration des franchises médicales. Avec tous ces couacs, il n'y a plus que les sots pour n'y comprendre que couic!

Xavier DUMOULIN 16 / 04 / 2008

Les Brèves de l'AGAUREPS-Prométhée

Avril 2008

• Le vertige des chiffres (suite)

Le groupe Dassault vient d'enregistrer pour l'année 2007 un bénéfice net de 382 millions d'euros, soit en augmentation de près de 40 % par rapport à l'année précédente. Ces profits s'expliquent en grande partie par le succès des ventes des avions d'affaires, les Falcon.

La part qui sera distribuée aux actionnaires est assez conséquente : 107 millions d'euros de dividendes. Charité bien ordonnée commençant par soi-même, un peu plus de la moitié de ces dividendes tombera dans l'escarcelle de la famille Dassault. Parallèlement, le président de Dassault en a profité pour annoncer que, compte tenu du niveau élevé de l'euro, il souhaitait externaliser 10 % de plus de la production des Falcon vers des partenaires de la zone dollar ou des pays à bas coûts salariaux.

Marché de dupes. L'usine Whirpool d'Amiens a proposé d'augmenter le travail en échange d'une mini-augmentation des salaires pour l'année 2008 de l'ordre de 2%. Mais en prévoyant un blocage pour les trois années suivantes!

Dans l'entreprise L'Oréal, un mouvement de grève a éclaté. La cause principale réside dans la distorsion de certaines évolutions constatées. Le bénéfice net a progressé en 2007 de près de 29% tandis le profit par action se chiffre à 13%. Que reste-t-il pour les salariés ? Des broutilles... Décidément chez l'Oréal, il faut croire que certains le valent plus que d'autres!

L'instauration des franchises médicales depuis le début de l'année devrait rapporter à peu près 850 millions d'euros en 2008. Cela correspond à la perte de 0,1% de pouvoir d'achat pour les Français. Mais cette donnée n'apparaîtra pas dans les chiffres de l'inflation calculée par l'Insee. Ni dans les prélèvements obligatoires. Voilà une mesure incolore mais pas indolore.

Trois salariés européens sur dix déclarent souffrir de stress lié au travail. On estime à plusieurs dizaines milliards d'euros par an le préjudice causé à l'échelle de l'Union européenne en terme de temps de travail perdu et en dépenses de santé. Le coût direct et indirect du stress au travail serait plus important en France que celui engendré par les jours de grève ; il oscillerait à environ 50 milliards d'euros, soit l'équivalent de 3% du PIB.

Francis DASPE 02 / 04 / 2008

• L'U.E. ennemie de la laïcité : la preuve par neuf

On se souvient qu'il y a peu, l'AKP, le parti au pouvoir en Turquie, a permis aux femmes de porter le voile à l'Université, contrairement à la Constitution, laïque, du pays. Or, le procureur de la cour de cassation turque a saisi la cour constitutionnelle, accusant l'AKP d'activités contraires à laïcité et de vouloir utiliser la démocratie pour instaurer la charia en Turquie. Il a demandé, ipso facto, l'interdiction du parti au pouvoir.

Les juges de la Cour constitutionnelle se réunissent lundi pour décider de la recevabilité de la plainte, ensuite la procédure durera plusieurs mois, ce qui va rendre

l'exécutif prudent et peut-être instable. Jusque-là, tout est normal et on ne peut qu'applaudir à l'initiative du procureur en question ... sauf que cela n'est pas du goût de l'U.E.

La Commission Européenne, en effet, considère que permettre à la justice de dissoudre un parti qui ne respecte pas la constitution est antidémocratique et elle pèse de tout son poids pour emporter l'adhésion des juges. Tout son poids ? Tout simplement le chantage à l'adhésion à l'U.E. !!!

Joli paradoxe! Ainsi un parti qui remet en cause l'égalité hommes-femmes en permettant la discrimination féminine est-il encouragé par Bruxelles, qui se permet, cerise sur le gâteau, de s'immiscer dans les affaires intérieures et d'insister pour le maintien au pouvoir du parti islamique ...

On savait depuis longtemps, et cela a été confirmé par le Traité de Lisbonne, que Bruxelles craint les laïques et fait le maximum pour remettre en selle les religions, seules capables d'imposer aux Européens le respect de l'autorité imposée et l'absence de démocratie, voici une preuve de plus dont on se serait bien passé! Bonne chance au procureur turc!

Christine TASIN 04 / 04 / 2008

• Un triple verrou à faire sauter pour la Gauche

En dépit de ses victoires répétées aux élections locales, la gauche peine à se défaire de ses défaites subies lors des scrutins nationaux, qu'ils soient présidentiels ou législatifs. De ce fait, l'impression qui prédomine entretient une spirale négative : le projet qu'elle propose semble à la fois peu mobilisateur pour son camp et peu crédible pour l'ensemble des citoyens. A sa décharge, il faut reconnaître qu'elle est confrontée à un triple verrou agissant à l'égal d'un véritable blocage.

Le premier de ces verrous concerne les institutions qui semblent arriver à un point de non retour. La dérive présidentialiste, ou monarchique pour certains, s'est accentuée avec le quinquennat et l'inversion du calendrier électoral qui a subordonné le scrutin législatif à l'échéance présidentielle. Désormais, pendant les cinq années au cours desquels coïncident le mandat présidentiel et la mandature législative, plus rien n'est susceptible de changer : le peuple peut bien montrer sa désapprobation (par des grèves, des manifestations, lors d'élections locales intermédiaires), le gouvernement n'est tenu en rien d'infléchir sa politique. Ce décalage démocratique est de surcroît entretenu et aggravé par le mode de scrutin qui ne représente absolument pas la diversité des sensibilités politiques existantes.

Le second goulet d'étranglement provient des médias. Dans leur grande majorité, ils sont contrôlés par les puissances financières, au premier rang desquelles se situent les marchands d'armes. Le pluralisme est loin d'être assuré dans ces conditions. Ils se font la plupart du temps les propagateurs zélés d'une pensée unique lénifiante qui laisse peu de place à l'expression de réflexions alternatives. Ce conformisme bien-pensant ouvre la voie au triomphe de la seule politique possible.

Il ne faut pas oublier non plus l'hypothèque que fait peser sur notre capacité à agir le carcan européen. La sacralisation à outrance de la concurrence libre et non faussée (pourtant massivement rejetée par les citoyens français un certain 29 mai 2005), la rigueur engendrée par les critères de Maastricht, l'indépendance de la Banque centrale européenne œuvrent simultanément et complémentairement pour imposer aux peuples de l'Union une chape de plomb façonnée par un libéralisme conquérant. L'« européisme » bêlant ne peut décidément servir de point d'appui à la nécessaire entreprise de refondation de la gauche.

Ces trois verrous agissent de concert pour limiter les chances de l'expression d'une volonté alternative de transformation de la société conduite par une gauche résolue. Cette « sainte-alliance », conduisant à graver dans les consciences qu'il n'existe qu'une seule politique possible (le fameux TINA thatchérien : there is no alternative) pourrait être nommée plus justement « union pour la pensée unique ».

Francis DASPE 05 / 04 / 2008

• Communiqué à l'occasion du rassemblement du 8 mars 2008

Transmis par Monique DENTAL. Monique DENTAL est animatrice du Collectif Féministe « <u>Ruptures</u> ». Elle est aussi membre de l'AGAUREPS-Prométhée.

Le 8 mars est avant tout la Journée internationale de luttes des femmes dans le monde. Elle exprime notre solidarité avec toutes les femmes qui luttent et investissent la rue.

Dans de nombreuses régions du monde, les femmes connaissent les guerres, les tortures, les viols, les brutalités, les discriminations. Nous ne rappellerons jamais assez que nos aspirations de femmes et de féministes s'inscrivent dans l'émancipation, la paix et le progrès social pour les peuples.

Le Traité de Lisbonne qui vient d'être ratifié par la France, sans respect du référendum du peuple français qui l'avait rejeté majoritairement le 29 Mai 2005, est imprégné de la référence à l'héritage religieux, de la défense « du droit à la vie ». Ce Traité est une arme contre les droits des femmes qui vivent en Europe, notamment notre droit à la maîtrise de la fécondité, si chèrement acquis. Récemment encore, les Institutions de l'Union se sont prononcées pour une remise en cause des positions abolitionnistes sur la prostitution. Ainsi, l'Europe n'est plus un espace d'égalité pour les femmes.

En France, les femmes et les féministes sont de toutes les mobilisations. Parce que nos luttes sont toujours d'actualité ; Parce que les discriminations dont les femmes sont victimes sont toujours « culturellement » justifiées ; Parce que les inégalités que nous subissons ne sont hélas pas en voie de disparition.

Toutes nous sommes là aujourd'hui pour dénoncer l'une ou l'autre des injustices qui nous sont faites, parce que nous sommes des femmes.

Sur le plan professionnel, qu'il s'agisse du public ou du privé, voici le retour en force de la vieille idée du salaire d'appoint, pour ne pas dire « salaire de dépendance ». En somme, on recommence à présenter l'emploi des femmes comme contingent. Cela signifie la négation des femmes en tant qu'individues, en tant que citoyennes. Cette idéologie révèle non seulement la persistance du modèle de la famille traditionnelle selon laquelle l'homme est monsieur Gagnepain, mais elle ignore aussi les femmes célibataires, veuves ou divorcées, cheffes de famille. Face à la montée en puissance des bas et des très bas salaires majoritairement perçus par les femmes, la précarité s'avère une aliénation supplémentaire.

Mais, la colère gronde. Ainsi, dans la grande distribution où les conditions de travail sont particulièrement éprouvantes, les caissières d'un grand magasin ont soutenu une grève pour dénoncer les horaires flexibles et fractionnés, les salaires dérisoires, le harcèlement des chefs.

Et chez les travailleuses immigrées et sans-papiers aussi la colère est immense. Nous exigeons avec elles leur régularisation, d'où qu'elles viennent. C'est notre réponse à la politique raciste de Sarkozy-Hortefeux dont se font complices les membres du gouvernement. Nous aussi, nous demandons le droit de vote des étrangèr-es et des immigré-es : de la même

façon que le droit de vote des femmes a représenté un plus de démocratie, le droits de vote des étrangèr-es et des immigré-s sera un plus pour la démocratie.

Pour la plupart d'entre nous, nous luttons sur plusieurs fronts :

- Face aux lenteurs des mises en application des lois, à l'absence de volonté politique de les faire appliquer ;
- Face à l'habitude passive de nous concevoir dans les rôles de mère, de sœur, de maîtresse, de servante, si ce n'est d'esclave ;
- Face aux attaques insidieuses des mouvements réactionnaires de tout crin : machistes, réactionnaires, intégristes, profiteurs de toutes origines nourris du système patriarcal, nous devons faire de chacune de nos luttes et de nos combats les éléments constitutifs d'une seule et même revendication : l'émancipation accomplie de toutes et la reconnaissance du droit à bénéficier d'une égalité totale de traitement dans notre vie personnelle et professionnelle.

C'est cette unité, ce rassemblement, ces convergences de luttes dans la solidarité que les collectifs, coordinations et réseaux favorisent, rendant ainsi possible que les actrices et les acteurs du mouvement féministe fassent encore avancer - et toujours davantage - notre juste cause, en repoussant, sans cesse, les résistances du système patriarcal qui se nourrit et est conforté par des politiques néolibérales et liberticides, au service des dirigeants des pays les plus riches.

Monique DENTAL 10 / 04 / 2008

• Eléments de conjoncture en Europe

Il s'agit d'un extrait du compte-rendu de la réunion du comité de rédaction de <u>Démocratie &</u> Socialisme du 5 avril 2008.

[...] Les dirigeants de l'Union européenne sont, comme en 2005 après la victoire du « non » en France et aux Pays-Bas, pris d'une peur panique à l'idée d'affronter le suffrage universel. Ils ont donc tout fait pour empêcher la ratification du Traité Modificatif Européen (TME) par voie référendaire en France et ont d'ores et déjà décidé qu'un vote négatif au référendum irlandais ne pourrait avoir aucune conséquence sur la validité du TME.

Ils n'en sont pas moins confrontés à quatre phénomènes lourds de danger pour l'orientation néolibérale qu'ils veulent imposer à tout prix aux peuples européens. Le premier de ces phénomènes est l'échec de la Banque Centrale Européenne à combattre l'inflation (un taux de 3,5 % est prévu en 2008) alors que c'est sa seule et unique mission. Le deuxième phénomène est celui d'une croissance de moins en moins soutenue qu'une récession aux Etats-Unis affaiblirait encore. Le troisième phénomène est celui de la première confrontation de la zone euro à un « choc asymétrique » : les réactions très différenciées des différentes économies de l'Euroland (l'Allemagne et l'Italie étant les deux opposés) aux effets d'un euro de plus en plus cher. Le quatrième phénomène est celui d'une montée des luttes sociales en Allemagne, en France, en Grèce (grève générale contre la « réforme » des régimes de retraite) et en Roumanie qui voit les dirigeants de la BCE dévoiler leur véritable rôle en s'opposant à la « spirale inflation-hausse de salaires » alors qu'ils n'ont jamais prononcé un seul mot contre la spirale « hausse des profits-inflation » et, au contraire, assuré toutes les liquidités nécessaires aux banques spéculatrices en août 2007.

Quant à la mondialisation libérale, elle s'annonce moins « heureuse » que jamais. Une récession économique aux Etats-Unis s'avère de plus en plus probable alors qu'elle ne pourrait avoir que de profondes répercussions aussi bien dans les pays émergents qu'en Europe. La menace d'une crise systémique aux effets similaires à celle de 1929 plane désormais sur le système bancaire, financier et monétaire mondial. Cette menace rend de plus en plus crédible la nécessité pour la démocratie et l'intervention publique de se substituer à la main soi-disant « invisible » mais surtout de plus en plus visiblement défaillante du marché. [...]

Transmis par Gérard FILOCHE le 11 / 04 / 2008

• Couacs, fébrilité et nullité dans la gestion du dossier de la carte famille nombreuse

La carte famille nombreuse constitue un élément de référence des tarifs sociaux pratiqués par la SNCF. Cette carte fut créée en 1921. Elle bénéficie aux membres de familles d'au moins trois enfants et donne droit à des réductions de tarifs SNCF de 30 à 75%, sans réservation préalable.

La SNCF recense aujourd'hui 2,2 millions de cartes familles nombreuses en cours de validité, correspondant à 650 000 familles quand, selon les calculs de l'UNAF, 1,4 million y ont droit. La carte famille nombreuse vaut 18 euros pour une période de validité de trois années.

Dans le cadre du programme d'économies drastiques annoncé par Nicolas Sarkozy le 4 avril - la fameuse RGPP - la secrétaire d'Etat à la famille taille dans le vif et décide publiquement, jeudi dernier, de ne plus financer le coût annuel de la carte compensé par l'Etat, soit 70 millions. Remous immédiat dans certains secteurs de la majorité attachés à la politique familiale. L'UNAF réagit vivement : « Pas question que l'on fasse des économies sur le dos des familles ». Elle est suivie par les syndicats, les politiques et les usagers des transports. Le gouvernement tente d'éteindre l'incendie, mais dans la plus grande cacophonie et fébrilité.

Jean-Louis Borloo, le ministre de l'écologie se veut rassurant et annonce le principe du maintien de la carte tandis que son secrétaire d'Etat, Dominique Bussereau estime peu après que la carte allait « certainement disparaître » pour être remplacée par un « instrument comparable ». Avant de préciser que « les réductions pour les familles nombreuses ne disparaîtront pas » et que la carte elle-même allait « évoluer ». Difficile de faire moins clair commente Catherine Maussion dans Libé.

Après les turbulences provoquées par cette décision, le gouvernement infléchit sa politique. François Fillon déclarait depuis Tokyo vendredi matin que la SNCF devait financer sa propre politique familiale et présenterait dans les prochains jours son dispositif en la matière. Car « c'est à la SNCF, désormais une entreprise comme les autres, de mettre en oeuvre cette politique familiale et c'est elle qui le fera ». « C'est la relation financière entre la SNCF et l'Etat qui va changer, c'est une des décisions qu'on a prises dans le cadre de la RGPP », devait-il préciser, évoquant la Révision générale des politiques publiques, plan dont le gouvernement espère plusieurs milliards d'économies.

Dans le même temps, le porte-parole de l'UMP Frédéric Lefebvre a demandé vendredi à la SNCF de « confirmer publiquement » qu'elle « prendra à sa charge les droits liés à la carte Famille nombreuse ». Il rappelle que pour l'UMP, « il est normal que la SNCF, dorénavant bénéficiaire, ne perçoive plus de compensation financière par l'Etat » pour

financer les avantages de la carte Famille nombreuse. Ce dispositif ne rassure cependant pas les représentants des associations familiales qui se font à nouveau entendre. Ainsi, Jean-Marie Bonnemayre, président du Conseil national des associations familiales laïques, craint qu'une prise en charge du coût de la carte famille nombreuse par la SNCF puisse être « remise en cause selon les résultats de l'entreprise » et dénonce la casse de l'Etat-providence.

Sous la pression, Nadine Morano et le gouvernement doivent vite faire marche arrière et proposent de pérenniser le dispositif avec le principe d'un financement par l'Etat. Cette nouvelle annonce de la secrétaire d'Etat à la famille intervient à l'issue d'une réunion à l'Elysée entre Nicolas Sarkozy, le président de la SNCF Guillaume Pepy et des représentants d'associations familiales et de transport. On apprend alors que les tarifs sociaux seront étendus aux familles monoparentales et aux familles modestes de moins de trois enfants et que la SNCF versera davantage de dividendes à l'Etat. JF Coppé, opposant de la première heure et droit dans ses bottes commente ainsi la dernière version officielle : « la carte famille nombreuse est un pilier de notre politique familiale, pas un élément de notre politique sociale. S'il faut des économies, la sagesse est d'en trouver ailleurs avec la SNCF ».

En sortant de l'Elysée, hier après-midi, François Fondard, le président de l'Union nationale des associations familiales, exprimait sa satisfaction que les tarifs privilégiés accordés aux familles « ne soient pas tributaires de la politique commerciale forcément aléatoire de la SNCF », comme le voulait le gouvernement avec les garanties obtenues de la bouche même du Président : le maintien de la carte dans le champ de la politique familiale, la garantie du financement sur le budget de l'Etat et son universalité.

Si le patron de l'UNAF peut être soulagé, il n'en demeure pas moins que cet épisode doit être situé dans une dégradation d'ensemble des tarifs sociaux de la SNCF dénoncée par la fédération des usagers du transport et des services publics : entrée en vigueur de la nouvelle grille tarifaire à l'automne supprimant la réduction automatique de 25% au profit des plus de 60 ans qui doivent à présent acheter une carte au coût de 55 euros.

C'est la promotion d'une politique commerciale qui multiplie les tarifs pour rentabiliser le trafic en maximisant les recettes. Malgré certains avantages dans les situations de bradages des prix de tickets pour assurer le remplissage, ces dispositifs sont tout le contraire des tarifs sociaux.

Xavier DUMOULIN 12 / 04 / 2008 http://sr07.unblog.fr

• Turpitudes, tempêtes et turlututu

Dans l'affaire NKM, celle de cette effrontée secrétaire d'Etat à l'Ecologie, privée de voyage au Japon pour cause de coup de gueule sur la lâcheté des siens en matière d'OGM, tout est bien qui finit bien! La belle se range avant de se retrouver nominée en fin de soirée avec le poste de secrétaire générale adjointe de l'UMP. Action-réaction ... Quant aux OGM, on en saura plus avec l'adoption définitive de la loi en discussion devant les assemblées.

La brave Rama Yade qui a dû elle aussi en rabattre dans un premier temps devant l'affligeant discours de son tutélaire ministre a retrouvé un peu de crédibilité après le grotesque et humiliant spectacle du passage du flambeau olympien. Tout feu tout flamme et sans état d'âme, notre prédicateur du devoir d'ingérence devenait la caution morale d'une délégation chinoise brutale et sans principe, trouvant même la complicité des forces de l'ordre pour mater toute tentative d'exhibition du drapeau Tibétain sur un parcours officiel. Quelle déroute pour tous nos officiels après l'épisode ubuesque devant le parvis de l'Hôtel de ville!

Il fallut ce scabreux spectacle pour ramener à plus de retenue notre président droit dans ses bottes jusqu'au prochain contre-ordre mais encore et toujours à contretemps! On en

n'est plus à une dénégation près. Ce mode de gouvernance conjugue décisions à l'emportepièce après discussions de café du commerce et volte-face intempestives au risque d'entamer gravement la crédibilité de l'action gouvernementale. S'il ne s'agissait de choses graves aux conséquences lourdes on pourrait se marrer et moquer cette camarilla qui s'agite dans le plus grand désordre. Après l'affaire de l'Arche de Noé, l'action humanitaire de la France prend des allures un peu débiles. La dernière tentative de libération d'Ingrid Betancourt aura hélas vite tournée court, elle aussi.

Et pendant ce temps on prépare les pires erreurs d'une diplomatie va-t-en guerre à la solde du président Bush. C'est du reste dans la logique atlantiste du couple infernal qui domine l'Etat et le quai d'Orsay. Il faut se réjouir de la réaction de l'opposition qui tenta de censurer le gouvernement sur ces points : envoi de troupes en Afghanistan et réintégration du commandement intégré de l'OTAN. Quand la politique des néo-cons nous ramène aux temps de l'alliance du sabre et du goupillon on ne sait plus s'il faut rire ou pleurer devant tant de mascarades et de pétards mouillés qui entourent une politique d'abaissement national! Et par dessus le marché, qui règne en maître, et comme pour brouiller davantage les cartes, ce pipolisme qui nous joue de la flûte enchantée...

Sacré « *néolibéralisme à la mode sarkoberlusconienne* » comme le qualifie Pierre Musso professeur à l'université de Rennes II dans une tribune libre de Libé!

Xavier DUMOULIN 12/04/2008 http://sr07.unblog.fr



ASSOCIATION POUR LA GAUCHE REPUBLICAINE ET SOCIALE- Prométhée Chez Francis Daspe 36 cours des Fossés Appt B 3 33210 LANGON

Site internet : www.agaureps.net Courriel : contact@agaureps.net

FICHE D'ADHESION ANNEE 2008

NOM:

Prénom:

Date et lieu de naissance :

Adresse:

Numéro(s) téléphone(s):

Courriel:

Profession:

Le montant de l'adhésion annuelle est fixé à **10 Euros**. Le règlement peut se faire en espèces ou par chèque à l'ordre de l'AGAUREPS-Prométhée. Envoyer tout courrier à l'adresse indiquée en en-tête.